

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—
Exemplaire du rapport du médecin légiste (20 juillet 1958) au sujet de la mort
de certains Esquimaux à Garry-Lake (Territoires du Nord-Ouest).

Quinzième rapport du greffier des pétitions, conformément aux dispositions
du paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la
requérante suivante en vue d'une loi de divorce, déposée le 7 août et présentée
par M. McCleave le 7 août, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du
Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à
l'article 93 du Règlement et pour cette raison elle ne peut pas être reçue.

Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin, épouse de Walter Percy Dolphin, de
Montréal (P.Q.).

A dix heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la ces-
sation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, con-
formément à l'ordre spécial adopté le lundi 14 juillet 1958.